



Date de mise en ligne : 20 juillet 2026

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00107** du 20 JUIL. 2026
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
FERREIRA TANIA

Domicilié (e) 20 Rue du Clos Saint-vincent
93460 Gournay-sur-Marne

En vue de la réalisation : Modification de facade: ravalement de la maison

- la création de trois places de parking sur des dalles alvéolées

- le changement d'une clôture

- le changement d'une porte d'entrée et d'une fenêtre en baie vitrée

Sur un terrain sis 68 Avenue de Valenton

Cadastré AI440

Villeneuve-Saint-Georges, le 20 JUIL. 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP** **94078** **26** **00107**
du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en
vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,